

COMMISSION THEMATIQUE USAGES DU 11 AVRIL 2012

LISTE DES PARTICIPANTS

Monsieur	BARBARIN	CD AVIRON 94 - Président de la Commission
Madame	BEYELER	SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Monsieur	CHERY DROUET	CD CANOE KAYAK 94
Monsieur	DEBARRE	SYNDICAT MARNE VIVE
Monsieur	DESLOGES	CG 94
Madame	DESSAGNES	SOUS-PREFECTURE NOGENT
Monsieur	HUETTE	FPPMA 75-92-93-94
Monsieur	LE MORELLEC	UFC QUE CHOISIR
Monsieur	LECUYER	CHAMPIGNY
Monsieur	MARCHADIER	JOINVILLE LE PONT
Madame	MAYET	DRIEE - MISE PPC
Madame	OCTOBON	EAU DE PARIS
Monsieur	ROBLOT	COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME 94
Monsieur	ROUE	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Monsieur	VERDEAUX	ADHF 94

Madame	ABHERVE	AScA
Madame	CHEVILLOTTE	AScA

ORDRE DU JOUR

- 1) Présentation du plan de l'état des lieux et zoom sur les thèmes de la commission « Usages »
- 2) Les principaux faits saillants par thème
- 3) Analyse de la gouvernance par thème

Pour chacun des points de l'ordre du jour nous vous renvoyons au diaporama, disponible via le lien suivant : <http://gesteau.eaufrance.fr/documents/sage/SAGE03027>

ou bien sur la plateforme collaborative du SAGE via l'adresse :

http://www.adage-environnement.com/agora/sage_mc/index.php rubrique « Fichier » Production groupement > Diaporama > Commissions thématiques n°3 »

2. LES PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS PAR THEME

NAVIGATION COMMERCIALE

En complément des diapositives, il est fait remarquer que la filière containers connaît une forte croissance.

Le trafic est moins important en amont du tunnel de Joinville, ce qui ne signifie par pour autant une absence de perspectives de croissance sur ce tronçon. En effet, Port de Paris souhaite développer le transport dit du « dernier kilomètre » pour assurer une desserte locale, de proximité par la voie fluviale. Les emprises de Port de Paris existantes sur le canal de Chelles pourraient être ainsi valorisées si les collectivités concernées le souhaitent.

TOURISME ET LOISIRS

L'estimation des retombées économiques du tourisme et des loisirs a été établie par extrapolation d'une étude réalisée par le Comité Départemental de Tourisme du Val-de-Marne à l'ensemble des communes du SAGE longeant la Marne. L'extrapolation à la Seine-et-Marne surestime probablement les chiffres obtenus.

Une distinction est faite entre la partie urbaine du territoire du SAGE, en proche couronne, sous l'influence de Paris, et la partie Seine-et-Marnaise plutôt influencée par Disneyland.

Il est noté que la politique régionale « Pôle touristique des boucles de la Marne » est remplacée dans le nouveau Schéma Régional de Tourisme et de Loisirs 2011-2016 par une approche par projet, ce qui ne signifie pas pour autant que l'approche territoriale boucles de Marne ne sera plus portée notamment par le CG 94.

NAVIGATION DE PLAISANCE

Aucune remarque n'est formulée.

ACTIVITES NAUTIQUES DE LOISIRS ET SPORTIVES

Compte-tenu de l'incompatibilité apparente de la pratique simultanée de l'aviron/canoë-kayak avec le ski nautique, la commission s'interroge sur la possibilité de pratiquer le ski nautique sur des circuits dédiés à ce sport de vitesse comme une base nautique par exemple. C'est ce qui est effectué sur la base de Jablines, en amont du territoire du SAGE. En revanche, cette activité n'est pas pratiquée sur la base de Vaires.

LA PECHE DE LOISIRS

Une étude réalisée par la FPPMA 75-92-93-94 a montré qu'environ 30% des berges de la Marne ne sont pas « pêchables » (berges clôturées, emprises de Port de Paris, etc.)

Il est fait mention d'une nouvelle pratique de la pêche qui devient à la mode : le *float tube* (bouée gonflable dans laquelle se glisse le pêcheur pour prospecter les berges depuis l'eau en se servant de palmes. L'utilisation la plus courante se fait en plan d'eau ou bien sur des zones en rivière d'eau mortes.). Il n'est pas fait mention de conflits d'usage particulier relatif à cette nouvelle pratique.

LES LOISIRS SUR BERGES

On constate que les communes souhaitent valoriser les berges pour les rendre plus accessibles à leurs administrés. De son côté, VNF focalise son action autour de la gestion de la navigation et pas de la fréquentation des berges. De nombreuses conventions sont donc établies entre VNF et les collectivités riveraines de la Marne.

Cependant, cet enchevêtrement d'intervenants sur les berges pose un vrai problème d'harmonisation de l'entretien de ces berges et de visibilité du « qui fait quoi ». C'est le cas par exemple à Joinville, où les berges sont gérées selon les endroits par VNF, par le CG94, par la commune ou par le Port.

L'identification de ces différents intervenants est d'autant plus compliquée que le travail d'archivage des conventions n'a pas été correctement fait et qu'aucune cartographie de ces conventions n'existe.

Par ailleurs, il est proposé de réaliser, dans le cadre du SAGE, une **étude complémentaire sur la fréquentation des bords de Marne**.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Aucune remarque n'est formulée.

3. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE PAR THEME

NAVIGATION COMMERCIALE

Précision : HAROPA correspond au groupement constitué par les Ports du Havre, de Rouen et de Paris.

TOURISME ET LOISIRS

On distingue 2 réseaux d'acteurs :

- * Sportif et associatif : représentés par les comités sportifs qui sont chargés de discuter avec les instances supra.
- * Communes et communautés d'agglomération : passent des conventions avec VNF pour valoriser les berges de la Marne.

Concernant les activités nautiques, la gouvernance se traduit par 2 niveaux de concertation :

- * Echanges informels entre les responsables sportifs-associatifs ;
- * Echanges formalisés et activités réglementées dans le cadre de l'arrêté préfectoral de 2008 pris dans le Val-de-Marne.

Globalement, cette concertation à deux niveaux fonctionne plutôt bien, hormis un conflit avec le ski nautique, dans le cadre de l'arrêté pris dans le Val-de-Marne (un contentieux est en cours). La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si une telle démarche doit être étendue à d'autres territoires (Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne dont les arrêtés sont anciens) ?

Une part non négligeable de pratiquants (pratiquants occasionnels, scolaires...) échappe au processus de régulation par les comités sportifs et associatifs. Ils doivent donc être considérés comme des entités à part entière, mais non organisés. Cela a amené la commission à se poser la question du poids de la parole et de la représentativité de chacun des intervenants cités dans la matrice d'analyse de la gouvernance.

Il est demandé d'ajouter le Comité Régional de Tourisme comme régulateur global, et de matérialiser les interactions entre Comités Départementaux de Tourisme et communes mais aussi directement avec les habitants/touristes.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Aucune remarque n'est formulée.

En conclusion, la présentation de ces analyses de la gouvernance par grand thème a suscité des débats qui renvoient directement aux questions stratégiques que doit se poser le SAGE: quels seraient les positionnements du SAGE les plus adaptés dans les jeux d'acteurs présentés, pour quels objectifs et quelle plus value recherchés par le SAGE. Ces questions sur lesquelles les commissions thématiques puis la CLE vont devoir réfléchir sont au cœur des phases suivantes du SAGE.

SUITES DU TRAVAIL

Merci aux participants à la commission « Usages » et aux autres commissions du SAGE de bien vouloir réagir au plus vite aux cartes et éléments d'analyse présentés en séance.

Pour cela, un **document d'appel à contributions**, téléchargeable sur la plateforme collaborative du SAGE et inséré en Annexe de ce compte-rendu, peut-être **complété et retourné à l'animateur du SAGE**.

Vous pouvez également contacter l'animateur du SAGE (Christophe DEBARRE - christophe.debarre@marne-vive.com - 01 45 11 65 71) ou bien directement le bureau d'études AsCA (01 42 00 41 41) :

- Gaëlle CHEVILLOTTE : gaelle.chevillotte@asca-net.com
- Déborah ABHERVE : deborah.abherve@asca-net.com

Cette réunion de la commission « Usages » est la dernière pour la phase d'état des lieux du SAGE. La prochaine commission « Usages » aura lieu à l'**automne 2012**. Elle interviendra en phase de diagnostic et aura pour objectif de mettre en débat et de hiérarchiser les différents enjeux du SAGE.

A NOTER : Les prochaines réunions devraient se tenir sur une journée complète afin de permettre une vraie immersion dans l'exercice proposé et une progression efficace des travaux à l'issue de la réunion. Des ateliers en sous-groupes alterneront avec des séances en plénières.

ANNEXE

SAGE MARNE CONFLUENCE

COMMISSION THEMATIQUE « USAGES »
MERCREDI 11 AVRIL 2012

① CONTRIBUTIONS SUITE A LA COMMISSION

NOM :
ORGANISME :

L'Etat des lieux du SAGE Marne Confluence étant en cours de finalisation, votre avis sur les thèmes traités par la commission « Usages » est important. Il participe à la co-construction de l'état des lieux, dans un souci d'appropriation de la démarche et du futur SAGE lui-même par les acteurs du territoire. Vos contributions permettront aussi de garantir la bonne adéquation du SAGE aux attentes des acteurs.

Merci de nous faire part de vos observations et compléments sur les cartes et éléments d'analyse présentés lors de la réunion du 11 avril 2012. Ces documents sont téléchargeables :

- ✦ Sur la **plateforme collaborative du SAGE** :
http://www.adage-environnement.com/agora/sage_mc/index.php rubrique « Fichier > Production groupement > Diaporama > Commissions thématiques n°3 »
(login et mot de passe sont nécessaires pour y accéder : un mail vous a été envoyé vous donnant ces informations en février dernier, si vous ne retrouvez pas vos identifiants vous pouvez les redemander à sophie.kuhn@adage-environnement.com ou celine.coll@adage-environnement.com.)
- ✦ Sur le **site Gest'eau** :
<http://gesteau.eaufrance.fr/documents/sage/SAGE03027>

**VOS REMARQUES SUR LES THEMES SUIVANTS SONT ATTENDUES
AVANT LE 11 MAI**

Navigation commerciale	
Navigation de plaisance	
Tourisme et loisirs	
Activités nautiques de loisirs et sportives	

La pêche de loisir	
Les loisirs sur berges	
Alimentation en eau potable	
Autres thèmes / Remarques complémentaires	

② PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION DU SAGE

Les premiers temps de concertation qui sont intervenus lors de la phase d'état des lieux ont consisté en des réunions de 2-3h de présentation et d'échange. Afin de nourrir efficacement le diagnostic puis les scénarios du SAGE, une nouvelle organisation est nécessaire : réunions sur une journée complète, avec alternance d'ateliers et de séances plénières. Pour nous aider à préparer ces prochaines réunions, merci de nous indiquer :

	Observations / Propositions
Si cette nouvelle organisation, préférable pour le bon avancement de la démarche, vous pose problème ?	
Si vous avez des suggestions pour améliorer le dispositif en termes de méthode et de supports d'animation, de dynamiques de réunions, etc ?	

Nous vous remercions de vos contributions et vous demandons de bien vouloir adresser ce questionnaire, **avant le 11 mai 2012**, à :

Christophe DEBARRE
Animateur du SAGE Marne Confluence
Christophe.debarre@marne-vive.com - 01 45 11 65 71

Important !